MUNGER ART GEMS.

Art Institute of Chicago Falls Heir to $300,000 Worth of Paintings.

Rare Pictures Thus Added to an Already Valuable Collection—List of the Most Notable Works.

By the terms of the will of the late Albert A. Munger, which was opened and read at Chicago the other day, the coffers of four worthy charities have been enriched and the Art institute of Chicago comes into ownership of the finest private art collection in Chicago.

The Women's and Children's hospital, the Foundlings' home, the Home for Incurables, and the Half-Orphan asylum receive $50,000 each. The art collection, willed to the Art institute, is valued at $300,000.

The will was drawn in 1893. The art collection it disposes of contains some eighty paintings, including besides those at the Art institute a number of paintings the deceased had at home and a few which hang in his office in the Metropolitan block. The collection contains paintings executed by many of the greatest artists in the world, and Mr. Munger spent years of travel in getting it together. Europe was scoured from France to Russia and from Italy to the Scandinavian countries for treasures of art wherewith to increase the size and quality of the collection.

Some of the most notable works in the collection are "The Bathers," by Bougereau; "Fleeing from the Flames," by Schreyer; "The Vedette," Meissonier; "Cattle at Rest," Bonheur; "Just Before Sunrise," Corot; "The Wrestler's Challenge," Munkacsy, and other rare gems. The other painters represented are Michetti, Jerome, Tryon, Gabriel Max, Verbeckhoeven, Piot, Somenowsky, Bargue, Vely, Jacque, Koekkoek, Fabbi, Detti, Gudin, Van Leemputten, Jazet, Verschuur, Piotrowski, Courbet, Detaille, Eggert, Roybet, Borgh, Croos, Van Schendel, Casanova, Merle, Robert, Signorini, Vibert, Girardet, Fromentin, Zimmermann, Hagborg, Makovski, Frappa, Delort, Jaquet, Meyer von Bremen, Faed, Achenbach, Marcke, Charlemont, Ziem, Scheviningen, Stevens, Wahlber, Clays, Dupre, Makart, McEwen, Corenne, Mali and Isabey.

One picture, "The Vedette," by Meissonier, cost $36,000. "The Bathers" cost $28,000, and "The Piece in Danger" cost $22,000.

DIES VICTIM OF A FANCY.

Woman Who Dreaded the Night Found Lifeless in Her Room at St. Louis.

The life of Mrs. Elizabeth S. Henning, 59 years old, of St. Louis, was wrecked and finally brought to an untimely end by her strange dread of the night.

During the morning Mrs. Henning was usually cheerful, but shortly after noon she would remark that it would soon be dark, and as the day wore on she grew nervous, and at times hysterical. As soon as the darkness deepened she had the gas lighted and at night she kept a light burning in her room. It had been suggested that she could pull down the curtains and light the gas and it would be light within the room, but her reply was that she knew the darkness was outside.

This became more than the woman could bear. She said often she could not stand it much longer, that the night was driving her mad, but little attention was paid to her fancies.

The other morning the woman did not appear at the usual hour and her door was forced open. She was found dead on the floor. There were no marks of violence on her person nor traces of poison about the face, but the physician who was called in said he believed she had either taken poison or had smothered herself on the bed and in her death struggles had fallen to the floor.

GOLD NUGGET IN GOOSE'S CROP.

Butcher Who Invested in Land on the Strength of This Lost Money.

Eagerness to amass a fortune has brought R. Roberts, a butcher, of Ottawa, Can., to grief. In Gloucester township, a few miles from that city, is a water-course known as Green's creek. A farmer who possessed water fowl found the creek particularly useful. He brought his geese to market and disposed of them to Mr. Roberts.

In the process of dressing a goose a member of Mr. Roberts' family found in the crop what proved to be a nugget of gold. Mr. Roberts at once had dreams that Green's creek must be a Klondike, and the chance of his lifetime to become wealthy had presented itself. He hastily struck a bargain for the purchase of the farm, paying an exorbitant price for it.

The stream was closely searched for evidence of nuggets other than the one the goose had swallowed, but not even mining experts could find more of the yellow metal. The butcher has now abandoned the search a hopeless, a wiser, if not a richer, man.

Tomb Covering Nine Acres.

The most magnificent tomb in the world is deemed to be the palace temple of Karnak, occupying an area of nine acres, or twice that of St. Peter's at Rome. The temple space is a poet's dream of gigantic columns, beautiful courts and wondrous avenues of sphinxes.

Hair Dye and Insurance.

Hair dye is considered so detrimental to long life that a continental assurance company refuses to insure the lives of persons using it.

UNDER AN ENORMOUS DEBT.

Report of the Auditor of Boston Shows That the City Owes $80,000,000.

Boston's debt is increasing at an alarming rate, and has now reached the enormous sum of more than $80,000,000, says the Transcript. Following will be found some interesting figures from the monthly report of the city author:

The total city and county debt on May 31 was $80,166,910.76 and the borrowing capacity of the city, with no loan bill of any magnitude passed since the year began, is $652,997.46. The funded debt incurred since the beginning of 1898 is $3,605,800, and the funded debt paid this year has amounted to $107,055.65. The total debt at the present time is divided thus: City, $56,624,636.78; county, $3,631,000; Cochituate water debt, $17,911,273.98.

One year ago the debt was $73,193,100.57; the borrowing capacity was $1,636,381.14; and the loan authorized, but not issued, amounted to $11,693,000. The amount of debt January 31, 1896, one month after Mayor Quincy began his first term, was $65,666,774.64, and the increase of the city debt in two years and four months has been $14,500,136.12. The total amount of loans authorized, but not yet issued, is $10,086,200, of which $1,400,000 is inside the debt limit and $8,686,200 is outside the debt limit.

The paving division of the street department received in the appropriation bill $725,000, and has a transfer of $101.75. With only one-third of the fiscal year gone, the division has expended $418,433.17. Last year the street improvement appropriation was $625,000, or $25,000 for each ward. This year Mayor Quincy announces that the money must be limited to $360,000, and that it must be spent by wards, but at the discretion of the street department. The contingent fund of the board of aldermen is practically exhausted. The balance from an appropriation of $5,500 is only $259.69. Last year at this time, with the same appropriation, the balance was $2,727.85. The mayor's expenditures for office expenses are ahead of last year.

STEEL TRADE GROWS.

The Exports This Year Are Fully Five Times Greater Than in 1880.

The phenomenal growth of our manufacturing industries, both in supplying our own markets and those of other parts of the world, is illustrated by some figures just compiled by the treasury bureau of statistics regarding the imports and exports of manufactures of iron and steel. These tables show that the exports of manufactures of iron and steel in the fiscal year 1898 were five times as great as in 1880, more than double those in any year prior to 1896, and 23 per cent. greater than in 1897.

On the other hand the imports of manufactured iron and steel in 1898 were in value but one-sixth those of 1880, one-fourth those of 1888 and one-half those of 1696. To quote the official figures, the exports from the United States of all the articles classified as "manufactures of iron and steel" amounted in 1880 to $14,716,524; in 1890, to $25,542,203; in 1896, to $41,160,877; in 1897, to $57,494,872 and in 1898, to $70,367,527.

Meantime the imports of manufactures of iron and steel, which in 1880 were $71,266,699, fell by 1890 to $41,679,501; by 1896 to $25,338,103, and in 1898, to $12,615,913. Thus, while the exports of manufactures of iron and steel are in 1898 five times those of 1880, the imports of the same class of articles were in 1898 less than one-fifth those of 1880. American manufacturers have since 1880 taken possession of five-sixths of that portion of the home market which was held by foreign manufacturers of iron and steel, and have at the same time increased their sales in foreign markets 400 per cent.

IT MAY BE ANDREE.

Eskimos from Far North Report the Descent of a Balloon Containing Men.

Indians who have reached Dauphin village from far north of the Saskatchewan river report having met a party of Eskimos who were wintering in the interior and told them of the appearance of a strange thing among them early in the spring. They said it descended from the clouds and was occupied by men.

This gives the impression that they might have seen the Andree balloon party. Whether or not the explorer is among the Arctic natives the Indians failed to ascertain.

A Hudson Bay company officer has sent some men to interview the Eskimos, who are now on the northern shore of Hudson bay.

Rights of Railroad Passengers.

An English court has just decided a peculiar case which must be of as much interest to the traveling public of America as to the people of the mother country, where the railway seat grabber seems to be as much in evidence as here. A traveler, having occasion to leave a car at a way station for a few moments, left his umbrella on the seat until his return. Another passenger took the seat and refused to vacate until forcibly ejected. Counter suits were brought, and the case was decided in favor of the original occupant, the presiding judge holding that he had a right to eject the intruder by the use of reasonable force, if necessary.

Tooth Powder from Jewelers' Waste.

The debris left from coral made into articles of jewelry, etc., is crushed, scented, and sold as a tooth powder at a high price by Italian perfumers.

CHASED BY A BEAR.

Thrilling Experience of Two Girls in the Adirondacks.

Fall Asleep After a Ride on Their Bicycles and Are Rudely Awakened by Bruin's Unwelcome Attentions.

Miss Hattie Miller, of Trenton, and Miss Edith Stanley, of New York, had an exciting adventure while wheeling in the Adirondacks. They had covered nearly ten miles of good road before they thought of dismounting. Then at a bend in the road they stopped to rest and soon fell asleep.

Miss Miller was awakened by a hot breathing in her face and, opening her eyes, was terrified to see a great bear bending over her. She struck out with both hands and screamed. Then she sprang to her feet. This aroused Miss Stanley.

The bear showed no disposition to attack them, so mounting their wheels, which they could scarcely do for fright, they rode away. The bear disappeared in the underbrush. The young women pedaled fast down the mountain side, and for a quarter of a mile neither spoke.

It seemed as though they must certainly be safe, when Miss Stanley amazed her companion by screaming loudly and falling sideways from her wheel. As soon as Miss Miller could apply her brake and bring her wheel to a stop she looked back. Miss Stanley lay in the road, her wheel in her lap and the bear close beside her.

A stout cudgel was lying near by. This Miss Miller seized and vallantly clubbed the bear until it took refuge once more in the dense undergrowth that skirted the roadside, but it reappeared in the roadway and Miss Stanley ran at full speed into the bear, took a "header" and was thrown several feet from her wheel.

It was this "header" probably that saved the young woman. It nearly frightened the life out of Miss Stanley, but it completely frightened the pugnacity out of the bear, for it shuffled away. The young women then rode home in safety.

WHITE MAN TURNING BLACK.

New Yorker Goes to the Hospital Suffering with Addison's Disease.

Cases wherein black men have become white are not rare, but New York has a case that is the other way. Frank Roberts is in the New York hospital and in two days has turned from white to the color of a Zulu.

Roberts is 38 years old. He is a painter, whose home is at 111 West Fifteenth street, and he came to this country from Italy several years ago. Two days ago Roberts was attacked by a strange malady. His skin rapidly became bronze color and grew darker each hour, so that when taken to the hospital he was the color of a negro. He was in a state of extreme debility and semi-consciousness.

Dr. Peterson, of the New York hospital, at once recognized a case of "Addison's disease," as the curious malady is called. Dr. Peterson declined to give any information on the subject, but he admitted that Roberts is suffering from a dangerous contagious disease, and that he is in an extremely critical condition.

From another source it was learned that the late Dr. Thomas Addison, formerly a famous physician of Guy's hospital, London, discovered the strange disease which bears his name in 1885. "Addison's disease," more popularly called "bronzed skin," is extremely rare. It is characterized by progressive debility and emaciation, with increased pigmentation of the skin. It arises from a diseased state of the supra-renal capsules. It has been proved that only one particular form of degeneration leads to this result.

TO VISIT NEW YORK.

Emile Zola Coming to This Country to Lecture on Art and Literature.

Emile Zola is to come to New York next month. He will deliver lectures on art, on literature, and on the prisoner at Devil's island. He is to tell why he writes novels in the style that he calls naturalistic, and the reason of his enmity for the romantic. He is to describe the phases of his conviction that Alfred Dreyfus was innocent of the crime that made of him a pariah.

All the communications that are exchanged with him pass through the hands of his faithful publisher, Eugene Fasquelle. To Fasquelle, therefore, Paul Meyer went sailing on the French steamer La Touraine. He is a member of the firm of booksellers and publishers, Meyer Bros. & Co., and was, in Paris, a young friend of the old author.

Since the condemnation of Dreyfus, Meyer has written to Zola long letters describing to him the public sentiment here about the sentence. To do this Mr. Meyer interviewed persons whose judgment was worthy of note and reported what he was told. Zola's interest in Meyer's report was intense.

Now the young man has gone abroad in the assurance of returning here with Emile Zola in person, prepared to reply to all the questions that literary New York would ask of him.

Elephant's Many Muscles.

The elephant has 40,000 muscles in his trunk alone, while a man has only 577 in his entire body.

Much Land Devoted to Tobacco.

Of the earth's surface 1,500,000 acres are devoted to tobacco culture.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Premier et le Second Districts.

Albert L. Johnson vs Gustave H. Magee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,248 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilè et, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Mu at et Olympia, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Napoléon et Alexandre, et les avenues Canal et Cleveland. Les dits lots sont désignés par les numéros Trois, Quatre et Dix-neuf sur un plan dressé par S. Hernandez, en mars 1893, et mesurant conformément comme suit: les lots 3 et 4 mesurent chacun trente un pieds cinq pouces deux lignes et demie de face à la rue Canal sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds huit pouces et quatre lignes; et le lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Napoléon sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-cinq pieds deux pouces et trois lignes.

3° Onze certains lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Pierce, anciennement St-Jacques, avenues Carrollton et Cleveland, anciennement Gasquet, désignés par les numéros un, deux, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt trois, vingt quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit, sur un devis fait par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 21 janvier 1892. Ledit lot No 1 en forme l'encoignure des rues Canal et Pierce et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Canal sur vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles et faisant face à la rue Pierce. Lot No deux est contigu au lot No un et mesure vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à la rue du Canal sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos vingt et vingt-et-un se touchent et mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Cleveland sur cent soixante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots vingt deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Cleveland par cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot vingt-six forme l'encoignure de l'avenue Cleveland et la rue Pierce, et mesure vingt-neuf pieds de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur et de face sur la rue Pierce, et lot No vingt-sept mesure trente-deux pieds de face à la rue Pierce par une profondeur de cent quarante-sept pieds trois pouces entre lignes parallèles; et le lot No vingt-huit mesurant trente deux pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Pierce sur une profondeur de cent quarante-sept pieds et trois pouces, entre lignes parallèles. De ladite propriété ci-dessus la portion suivante a été relâchée: Une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pierce et Canal et les avenues Carrollton et Cleveland, commençant à une distance de cent soixante-dix-huit pieds de l'encoignure des rues Canal et Pierce et mesurant quatre-vingt-quatre pieds de face à la rue Pierce sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composée d'une portion du fond des lots originaux désignés par les numéros 22 à 26 inclusivement et d'une portion du lot original No 27 touchant au fond desdits lots 22 à 26 inclusivement.

4° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent etc dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Broad et Dorgenois, dans le Premier District, désignés comme lots Nos treize et quatorze sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner ancien notaire comme plan No soixante-dix-sept dans le livre de plans No deux Lot No treize mesure vingt quatre pieds un pouce et deux lignes de face sur la rue du Canal; quatre vingt-deux pieds onze pouces de largeur dans le fond par une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et cent soixante-neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Broad et le lot No quatorze mesure vingt-sept pieds de face à la rue du Canal sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 97 sur la rue Decatur et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent, appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Conti, barrière de St Louis, mesurant en mesure américaine trente quatre pieds cinq pouces de face sur ladite rue Decatur par deux cent quatorze pieds trois pouces plus ou moins de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant
28 oct—28 29—nov 4 11 18 23—dec 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lunn vs James M. Vance et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR L. Paroisse d'Orléans. No 21,421—En vertu d'un alias writ de fieri facias à Victor Mauvert, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et par ledit ancien shérif à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal Derbigny et Claiborne, désigné par le No D x de l'ilet No Quarante Neuf sur un plan fait par Joseph Pilie, voyer, sous la date du 1er mai 1840 déposé pour référence dans le bureau de D. L. McCay, actuaire notaire en cette ville; et l d l lot mesure conformément audit plan vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine

2 Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans ledit Second District et ilet borné par les rues Douane Canal, Derbigny et Claiborne et étant composé de la partie du fond de quelques lots désignés par les Nos Quatre et Cinq de l'ilet No Quarante-Neuf sur le susdit plan tiré par Joseph Pilie voyer, sous la date du 1er mai 1840 et mesurant et borné comme suit: Cinquante-deux pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne formée par les lignes originales desdits lot Nos Quatre et Cinq; les mêmes mesures sur les projections de la ligne de côté du ci dessus lot No Dix, à plus près de la rue Claiborne, laquelle projection divise alors ladite portion de terre du restant des lots Nos Quatre et Cinq et de vingt-deux pieds un pouce et deux lignes sur cette portion de la ligne de côté la plus près de la rue du Canal, du dit lot No Quatre compris entre la projection de la ligne de côté du dit lot No Dix et de la ligne rigidale du fond du dit lot No Quatre et la même sur le côté opposé sur cette portion de la ligne de côté du lot No Cinq, lequel le divise du fond dudit lot No Dix. Le tout conformément à un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville le 2 avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
W. S. Benedic, avocat pour la plaignante.
7 oct—7 8 9 14 21 28—nov 4 10

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant les Nos 2925 et 2927 rue St-Claude.

Mme Mary Kopp vs William Grunstrom.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,224—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Claude anciennement Bons Enfants Montégut, Presse et Morales maintenant Marais, désigné par le No 3 sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 9 janvier 1884 et mesurant conformément au dit plan vingt-neuf pieds cinq pouces 5 lignes de face sur la rue St Claude sur une profondeur cent dix-sept pieds un pouce quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Parkerson, avocat pour le plaignant.
28 oct—28 29—nov 4 11 18 23—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme le No 7044, rue Magasins (anciennement rue Foucher).

Joseph Tanner vs Mme Anna M. Ellermann et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,545—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Water, Chestnut et Walnut, désignés par les numéros six et sept, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
15 oct—15 21 28—nov 4 11 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi 23 Novembre 1898.

Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District,

Connue comme les Nos 742 et 744 de l'avenue Louisiana, entre les rues Annonciation et Chippewa.

Suburban Building and Loan Association vs Mme Josephine Wolf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 57,591—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 23 novembre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Delachaise Chippewa et Annonciation, désigné comme lot No 20 sur un devis annexé à un acte passé pardevant S. Magner, notaire, daté le 11 mars 1889, et mesurant d'après ledit acte trente pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat des plaignants.
21 oct—21 22 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District.

James Jackson vs Placide Reynes et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,461—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par l'Avenue St-Charles, les rues Ste Marie, Carondelet et Félicité désignés par les Nos 66, 67 et 68, sur un plan par B. Buisson, voyer, le 9 janvier 1839, et déposé comme plan No 62 dans le livre de plans de F. Grima, ancien notaire, et ledit lots mesurant comme suit: Lot 66 mesure trente pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur la ligne séparant du lot No 63 Cent un pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot No 67. Le lot No 67 mesure trente pieds de face à la rue Félicité cent pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 66 et quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Carondelet.

Le lot No 68 mesure trente pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur parallèle de quatre-vingt quatre pieds quatre pouces et touche au lot No 67 dans le fond.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes District et ilet adloignant aux lots faisant face à la rue Félicité et mesurant trente pieds de face à la rue Félicité sur trente neuf pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, la même étant la partie inférieure du lot No 74 sur ledit plan de B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839.

3° Une certaine portion de terre dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et dans le fond de la propriété décrite en second lieu mesurant trente pieds quatre pouces sur la ligne du fond de ladite propriété secondement décrite sur une profondeur de vingt-trois pieds sur la ligne de côté le séparant du lot No 67 et environ vingt-cinq pieds plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Carondelet et dans le fond seize pieds dix pouces commençant à partir de la ligne du lot No 67 s'ouvrant sur une ligne oblique de huit pieds six pouces ensuite à environ sept pieds sur une ligne droite au point où il joint la ligne du côté vers la rue Carondelet étant à partie du fond d'un lot de terre désigné par le No 73 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, fixé à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, le 3 décembre 1866. Lesdits deux morceaux secondement et troisièmement décrits et formant ensemble un lot de trente pieds quatre lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds deux pouces sur la ligne du côté vers l'Avenue St-Charles et environ soixante-six pieds plus ou moins sur la ligne du côté vers la rue Carondelet séparant les deux morceaux ou portions de terre du reste desdits lots Nos 73 et 74, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 8 14 21 28 — nov 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes

—PAR LE—

SHERIF CIVIL

—DE—

Propriétés de Valeur et Améliorées dans le Second District.

I. Coin des rues Douane et Galvez, connue par les Nos 2132 et 2134 rue Douane.

II. Coin des rues St-Louis et Derbigny, connue par le No 1733 rue St-Louis.

III. Local No 1525 rue St-Louis, entre les rues Marais et Villeré.

IV. Local vieux No 121 et maintenant nouveau No 521 rue Decatur, entre les rues Toulouse et St-Louis.

V. Local Nos 515 et 517 rue Robertson, entre les rues Toulouse et St-Louis.

VI. Local Nos 137, 139 et 141 rue Claiborne (No 141 étant l'encoignure des rue Claiborne et Douane), **Nos 1710 et 1712 rue Douane,** entre les rues Claiborne et Derbigny.

VII. Et le Local 1317 rue Canal, entre les rues Franklin et Liberté.

—DANS L'AFFAIRE DE—

F. X. Fitzpatrick vs Peter Blaise

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Premièrement—Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant l'encoignure des rues Douane et Galvez, dans l'ilet borné par lesdites deux rues et Canal et Johnson. Ledit lot mesurant, au pied américain, vingt-huit pieds un pouce de face à la rue Douane, sur une profondeur entre lignes parallèles, de quatre-vingt cinq pieds six pouces, et face à la rue Galvez.

Secondement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Trémé. Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le numéro vingt-trois de l'ilet No quarante cinq, borné par les rues Derbigny, St-Louis, Claiborne et Promenade Carondelet, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville et mesure au pied américain vingt cinq pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur et face à la rue Derbigny de quatre-vingt-dix pieds et forme l'encoignure St-Louis et Derbigny.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le Second District de cette ville, désigné comme lot No 12 B, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Marais et Villeré, sur un plan de C. Giroux, en date du 22 janvier 1849, lequel lot de terre mesure vingt-cinq pieds, onze pouces de face à la rue St Louis, sur quatre vingt-onze pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Quatrièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur (ancienement Levée) Chartres, Toulouse et St. Louis, désigné par le No soixante-douze sur un plan déposé dans l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant vingt pieds deux pouces et demi de face sur ladite rue Decatur sur cent quarante-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No 73, soixante-seize pieds de profondeur sur la ligne opposée, près de la rue St Louis, de la s'ouvrant à angle droit cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante-quatorze pieds dix pouces et quatre huitièmes d'une ligne, et vingt-cinq pieds cinq et demi pouces de largeur dans le fond, laquelle propriété porte le numéro municipal 121 rue Decatur.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par le No 192 compris entre les rues Robertson, Claiborne, Toulouse et St. Louis mesurant vingt-huit pieds de face sur la rue Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, les dimensions plus ou moins.

Sixièmement—Deux certains lots ou portions de terre, etc., situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 216, compris entre les rues Claiborne, Louisiane, Derbigny et Canal, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Claiborne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, dimensions plus ou moins.

Septièmement Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (ancienement Trémé) et Douane, désigné par le numéro deux et mesurant vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal sur cent-quatorze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-de-sus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. W. Flynn, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Mercredi 23 Novembre de Deux Grands Ilets de Valeur dans le Sixième District.

Bernard Weis vs Henry L. Garland Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,546.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, compris dans l'Avenue Henry Clay, les rues Story, Delord et Bloomingdale ou State; mesurant deux cent quatre-vingt neuf pieds cinq pouces sur l'Avenue Henry Clay; cent cinquante six pieds dix pouces et sept lignes sur la rue Delord, cent cinquante trois pieds cinq pouces et six lignes sur la rue Story et trois cents pieds sur la rue Bloomingdale ou State.

2° Un autre ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville compris dans l'Avenue Henry Clay, les r